

Qui exauce qui ?

Petite note sur l'herméneutique de la prière

**par David
Gonzalez,**

*pasteur de
l'Eglise Réformée de
France à Alençon*

Quel effet a la prière ? Quel exaucement reçoit-elle ? Nul ne saurait montrer qu'il faut prier, résumait Jacques Ellul dans son *Impossible prière*¹. Impossible apologie de la prière, impossible théologie biblique, ou analyse biblique de la prière, écrivait-il, citant l'exégète Alphonse Maillot dans son *Vocabulaire biblique* – en renvoyant pour la théologie de la prière à Thérèse d'Avila, à Luther ou à Pascal, à Jean de la Croix ou à Barth, à Kierkegaard ou à Calvin².

Quelques repères facilitent, néanmoins, la découverte théologique, la recherche spirituelle et la solution des problèmes d'interprétation des textes bibliques. Quatre thèses se rencontrent dans le christianisme³, s'emboîtent indissociablement et se contiennent mutuellement, à la manière des vertus dans le stoïcisme⁴, dans la transparence les unes aux autres.

¹ *Le défi et le nouveau – Œuvres théologiques*, Editions de la Table Ronde, 2007, pp. 641-742.

² Alphonse Maillot cité par Jacques Ellul dans *L'Impossible prière*, Paris, Le Centurion, 1971, p. 642.

³ Les quatre thèses compilées ici sont esquissées par André Gounelle dans *Penser la foi – Pour un libéralisme évangélique*, Van Dieren Editeur, Paris, 2006, pp. 117 à 125, avec cette note (p. 125) propice à la discussion : « La prière nous expose à Dieu ; on s'y expose aussi par le culte, la lecture de la Bible et la méditation qui peuvent dans notre vie remplir la même fonction que la prière. Toutes ces activités spirituelles, à condition de ne pas devenir envahissantes, de rester équilibrées, contribuent à exaucer à la fois notre quête de sens et l'appel que Dieu nous adresse. »

⁴ Vladimir Jankélévitch, *Traité des vertus*, Paris, Bordas pour la première édition, 1970, 1984-1986.

1. « Dieu donne ce qu'on lui demande »

Cette thèse, présente dans la plupart des textes bibliques, estime que la prière incite Dieu à intervenir, même si rien ne l'y oblige : il le fait par compassion (Luther), sensible à la demande de ses fidèles. Alors que l'expérience quotidienne ne la confirme pas systématiquement (lorsque Dieu ne nous exauce pas comme nous l'avions souhaité ou que l'exaucement ne se confirme pas instantanément), le « signal » de la prière est toujours reçu : l'assistance est en route – selon l'image de l'explorateur perdu (Émile Brunner) – et finira par arriver. Si nos prières ne sont pas exaucées immédiatement, elles le seront à la fin des temps. Cela implique donc que « prendre Dieu pour une fée » relèverait d'une spiritualité superstitieuse, qui masquerait la relation filiale que le croyant entretient avec lui, « dans une relation analogue à celle entre deux personnes qui s'influencent mutuellement » (Eugène Bersier).

2. « La prière change celui qui la pratique »

Deuxième thèse : « Ma prière est exaucée quand j'arrive, en toute sincérité, du plus profond de mon âme, à faire miennes les paroles de Jésus à Gethsémani » : *Non pas ce que je veux, mais ce que tu veux* (Lc 22,42 ; Mt 26,42 ; Mt 6,10). Le calvinisme va dans ce sens (Auguste Lecerf). S'ensuit-il que la demande ne reçoive jamais d'exaucement objectif à travers les événements ? On ne peut pas l'affirmer car Dieu nous inspire aussi de prier ce qu'il a décidé de nous accorder (Herman Bavink). L'être humain travaille donc sur lui-même en s'élevant à Dieu. La superstition veut utiliser Dieu ; la véritable religion reçoit le don de Dieu, vit dans l'obéissance à sa volonté et l'émerveillement pour ce qu'il fait. Dans la tradition de Calvin : « L'utilité de la prière nous revient à nous-mêmes »⁵. Mais, pour autant, la prière ne se réduit pas à un « exercice spirituel » de lâcheté.

3. « La prière est exaucement »

Une troisième thèse a été défendue (Karl Barth) : l'acte ou le fait de prier constitue en lui-même l'exaucement, la prière portant en

⁵ Voir en particulier le chapitre XX, livre III, de *L'Institution chrétienne* : « De l'oraison : laquelle est le principal exercice de la foi, et par laquelle nous recevons journallement les bienfaits de Dieu », Editions Kerygma, 1978, pp. 319s.

elle-même ce qu'elle demande. En entrant en relation avec nous, Dieu rend possible par la prière la révélation de la grâce qu'il nous accorde. Parce que le premier il nous a parlé, appelés, à notre tour nous pouvons lui parler. Avant même que nous le priions, il est déjà là, il donne au moment même où nous prions sa grâce, son salut et ses secours. Les prières qui demandent quelque chose de particulier et de précis n'ont rien donc d'illégitimes, puisqu'en Jésus-Christ, Dieu nous accepte tel que nous sommes. Elles demeurent – comme le montre le Notre Père. Mais la relation qui se noue avec Dieu dans la prière est le plus grand de tous les exaucements.

4. « La prière exauce Dieu »

Paradoxalement, la quatrième thèse renverse les termes dans lesquels on pose spontanément le problème de la prière. Selon une parole de l'Apocalypse (Ap 3,20), en effet, Dieu se tient à la porte de notre cœur, de notre vie et de notre monde, et il frappe. C'est lui qui veut pénétrer dans notre existence (Adolphe Monod). Quand nous prions, nous répondons alors à son appel, nous lui ouvrons la porte et le faisons entrer (Pr 23,26). Dans ce combat pacifique de Dieu pour transformer le monde et nos vies (Wilfred et Théodore Monod) la prière joue un rôle décisif : en priant, j'introduis Dieu dans ma vie et dans le monde. C'est alors moi qui l'exauce et qui lui donne ce qu'il demande.

Dès lors, « le premier crime envers Dieu, c'est le silence »
(Alexandre Vinet). ■